

Rupture dans la chaîne de transmission de prénoms à Tizi-Ouzou ? Propos de témoins- porteurs

Rabiha AIT HAMOU ALI⁽¹⁾

Introduction

La présente contribution résume quelques résultats d'une recherche en cours de réalisation en association avec le Centre national de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle autour de la signification des prénoms en usage en Algérie. Après un rapide cadrage théorique et méthodologique, j'expose, par entrées thématiques, ma lecture des co-productions discursives avec certains porteurs de prénoms en voie d'extinction dans la région de Tizi-Ouzou.

I. Rappel théorique et indications méthodologiques

1. Prénommer...

«Derrière la recherche de prénom, c'est bien l'identité de l'enfant à naître qui commence à devenir une préoccupation pour les parents, les grands-parents et tout l'entourage familial», écrit Augustin Barbara (1993 : 170). En effet, il s'agit d'un moment important de l'histoire familiale puisqu'il marque ouvertement l'identité transmise à l'enfant et c'est, du moins pour ce qui est communément admis pour ce qui concerne l'espace kabyle traditionnel, la femme-mère et/ou grand-mère qui est tenue de transmettre (et peut être de sauvegarder) ce prénom comme un des éléments culturels non seulement du kabyle, en tant que langue, mais aussi en tant que traditions, croyances et histoire de l'espace social kabyle. Et dans ce sillage, rappelle Claude Lévi-Strauss (1962), l'acte de nommer est l'inscription de l'enfant dans une histoire symbolique familiale. Le prénom serait ainsi le symbole de la continuité ou de la discontinuité dans les modes de croyance et dans les pratiques culturelles transgénérationnelles.

Dans cette perspective théorique, j'ai conduit treize entretiens avec des porteurs de prénoms qui tendent à se raréfier dans l'espace social kabyle. Parmi ces prénoms, je cite Améziane ou Méziane Lounès, Ferroudja, Taous, Dehbia, Fatima, El-Hachimi, Hanafi, Arezki, Amar, Mehanna, Ounissa, Mhand, Chabha... Ces entretiens sont réalisés, en

⁽¹⁾ Université Mouloud Mammeri, faculté des langues et lettres, département de français, 15000, Tizi-Ouzou, Algérie

tenant compte des enseignements de la théorie praxématique, dans le but de saisir ce que pensent les témoins porteurs de cette catégorie de prénoms ou, au moins, ce qu'ils en disent... sous l'effet des échanges avec moi, l'enquêtrice. Souhaiteraient-ils les ré-attribuer à leur progéniture? Pourquoi ? Souhaiteraient-ils la continuité de cette pratique ancestrale qui consiste à attribuer les prénoms des aïeux aux nouvelles générations? Pourquoi?

L'âge des treize partenaires de l'échange varie entre 35 et 65 ans. Ces derniers évoluent en milieu urbain et ont tous effectué des études secondaires pour Arezki et Amar, et universitaires pour les onze autres. Au début des entretiens, ils sont abordés en kabyle. Mais après quelques tours de parole, les langues kabyle et française surtout mais aussi arabe, apparaissent parfois alternées, parfois mélangées rappelant, par moment et particulièrement avec les interlocuteurs de moins de 40 ans, les métissages conversationnels des jeunes générations citadines, en cours dans l'espace social kabyle actuel. La prédominance dans l'emploi du français ressort particulièrement, mais pas exclusivement, dans les répliques de mes partenaires de sexe féminin qui, de ce fait, me l'ont imposé comme langue des échanges.

Je précise, par ailleurs, que pour amener la discussion autour du prénom du témoin¹, l'enquêtrice, que je suis, commence par citer certains de ces prénoms en usage dans la région de Tizi-Ouzou tout en l'interrogeant sur leur origine et leur signification. Dans cette atmosphère de prénoms "anciens", je l'incite à se prononcer sur son propre prénom qui, à partir de ce moment, devient l'objet central de notre discussion que je m'efforce de maintenir en l'orientant selon le protocole d'entretien ci-après:

- Ce qu'il pense de son propre prénom.
- Qui le lui a attribué?
- Que signifie-t-il pour lui?
- Souhaiterait-il le ré attribuer pour sa progéniture?
- Souhaiterait-il voir ces prénoms chez les futures générations? Pourquoi ?

¹ Je préfère témoin a enquêté et à informateur car le partenaire de l'échange témoigne en effet, dans le cadre de nos échanges, de la perception qu'il se fait de son vécu de porteur d'un prénom particulier et peu fréquent parmi les jeunes générations. L'enquêté subit l'action de l'enquêteur, l'informateur celle de celui qui la lui commande... Ce qui est substantiellement très différent de l'idée du rapport dans les échanges linguistiques qu'adopte la linguistique de la parole, généralement, et la praxématique, particulièrement.

- Aimerais-il changer son prénom? Pourquoi? Par quel autre prénom? Pourquoi ?

2. La praxématique, théorie de production de sens en langage

Inspirée de la linguistique guillaumienne, la praxématique est définie comme une linguistique de la production du sens en langage. C'est une théorie qui a établi ses fondements à Montpellier, au début des années soixante-dix, avec R. Lafont, P. Siblot, J. Bres, J.-M. Barberis... Occupée durant les premières années de son élaboration à décrire la signifiante dans des textes littéraires écrits, elle portera son intérêt très vite sur les réalisations langagières orales produites dans l'interaction sociale testant la pertinence des principes à la base de sa constitution: le dialogisme, la polyphonie, l'intersubjectivité, la signifiante...

Evidemment en l'empruntant ici, je mesure les implications de ces principes dans la conduite méthodologique de l'étude aussi bien dans la cueillette du corpus, dans lequel je suis partie prenante, en qualité d'enquêtrice à l'origine des échanges, du sujet y abordé et susceptible de les orienter, que dans les analyses des données que je propose.

a. Le praxème

Le praxème est l'unité que la praxématique substitue au signe saussurien. Cette substitution a pour objectif de « *marquer le déplacement de la problématique du sens produit, du résultat vers le procès de production de sens, la signifiante* » (F. Gardès-Madray et P. Siblot, 1986 :42). Autrement dit, le praxème n'a pas de sens déterminé. Actualisé en discours, il assure le réglage social du sens. C'est en étant donc actualisé qu'il produit tel ou tel sens. Dans une interaction quelconque, le sens produit par l'actualisation d'un praxème correspond à un sens socialement réglé, qui peut produire d'autres sens en fonction d'autres actualisations de ce même praxème.

La notion d'actualisation, fondamentale en praxématique, est définie comme « *le mouvement par lequel la langue devient parole, l'usager passe du système qu'il possède à la réalisation effective de ce système.* » (R. Lafont et F. Gardès-Madray, 1976 :73).

Deux éléments interviennent dans une actualisation langagière: alors que les praxèmes permettent l'analyse du réel qu'ils rendent du même coup, les parapraxèmes inscrivent le discours dans un espace et un temps particulier au moyen de la deixis et des marques de la personne.

b. Le temps opératif

Toute activité langagière suppose un temps de production et un sujet parlant qui est, sans cesse, soumis à une pulsion communicative et une

volonté de dire. En effet, tout acte de parole est, selon J.M. Barberis et F. Gardès-Madray, « *porté dans son temps de production par une pulsion communicative, une intentionnalité de dire. Pour se décharger, cette pulsion met en œuvre des programmes de phrases où la signification doit passer, de façon toujours conflictuelle, à travers le filtre que constitue le réglage social du sens* » (J. M. Barberis et F. Gardès-Madray, 1986 :40).

La notion du temps opératif, introduite par G. Guillaume, renvoie à trois instances dans l'actualisation d'un énoncé :

- le temps de l'*à-dire* qui correspond à la programmation du message: le sujet parlant prépare son dire, ce qu'il souhaite verbaliser, donc mettre en mot;
- le temps du *dire* où le message s'actualise: le sujet laisse libre cours à son *à-dire* programmé ; c'est le temps où le message s'actualise;
- le temps du *dit* au cours duquel s'élabore la capitalisation des unités linguistique en mémoire par les locuteurs, permettant la cohérence du discours: c'est en fonction de ce qui est dit que le sujet parlant programme de nouveau un *à-dire* pour actualiser un *dire* qui se finalisera en un *dit*.

C'est dans cette dynamique langagière que se joue le conflit entre la pulsion communicative du locuteur et les contraintes permanentes dictées à son discours par un réglage social et culturel de sens. En effet, la censure qu'apporte le locuteur à certaines réalisations verbales programmées par l'*à-dire*, affecte le dit qui porte des traces de perturbation saisissables à travers les diverses formes de ratages.

c. L'ici et l'ailleurs de la personne

Toute interaction verbale suppose un sujet parlant qui manifeste sa présence au monde et qui procure de la réalité à son discours par une marque linguistique « je ». Et toutes les langues sont dotées de marques linguistiques qui montrent l'existence au monde de celui qui parle.

La construction de ce « je » ou la constitution du moi de la personne, passe par différentes étapes comme le démontrent les études psychanalytiques. C'est à partir du « stade de miroir » que l'enfant commence d'abord à reconnaître son existence, et par là, la constitution du moi. Ensuite, il se désignera tel que son entourage le nomme (par son nom propre). Enfin quelques temps plus tard, il se désignera en « je ».

C'est donc à partir du « je », marque de la présence du sujet au monde, que l'ici et l'ailleurs de sa parole se dessinent. Et par là même, se déterminent les fréquences temporelles, envisagées en « ascendance » ou en « descendance » le temps ascendant « *correspond à un flux temporel qui tend*

vers l'avenir du sujet, et le temps descendant à un flux qui tend vers son passé » (Ait Sahlia-Benaïssa, 1999: 31).

Toute interaction suppose donc un « je » qui s'adresse à un « tu ». Ces deux marques linguistiques sont interchangeable selon les besoins de l'interaction. « je » et « tu » sont, selon le propos de Ait Sahlia (1999: 32) « deux formes d'une même personne : le couple je/tu est une fracture dans la personne qui correspond à l'inscription de celle-ci dans l'Ici de l'espace discursif qu'elle dessine. L'Ailleurs de la personne, ou non-personne, est rejeté en ça ».

Dans une interaction verbale, « je » et « tu » sont en mouvement puisqu'ils peuvent être permutable. Cette dynamique verbale amène à envisager le Même et l'Autre en discours et à rendre compte donc de l'Ici et l'Ailleurs de la personne avec tout ce que cela suppose comme stratégie de promiscuité ou, au contraire, de distanciation que traduit, par exemple, l'emploi de marques endogroupales ou exogroupales.

En intégrant les principes de l'approche praxématique des discours, l'analyse des propos des témoins porteurs de prénoms de cette catégorie, montre que le prénom est sémantiquement chargé émotionnellement, culturellement et parfois (son attribution) traduit les prémices d'une rupture générationnelle fondatrice, peut être, de nouvelles croyances, de nouvelles conceptions ... Il fonctionne comme un praxème signifiant et opérationnel dans la construction identitaire. Le discours de tous mes interlocuteurs laisse comprendre que parler de son propre prénom fait appel à l'histoire personnelle et familiale de chaque individu. Certains de mes interlocuteurs l'interprètent comme un modèle de personnes auxquelles on souhaite s'identifier. D'autres, au contraire, pensent qu'il est essentiel pour un individu de pouvoir se singulariser par son prénom. D'autres encore, ont le sentiment de « coller » avec leur prénom, **tandis que certains iront même jusqu'à souhaiter d'en changer.**

II. C'est un prénom imposé par ma grand-mère paternelle/ (Mehenna)

Presque l'ensemble de mes interlocuteurs souligne le poids de leur grand-mère dans le choix et l'attribution des prénoms au sein de leur famille. Ce qui confirme l'idée sur le poids du rôle de la grand-mère paternelle dans la sauvegarde, par la transmission, de l'héritage familial. « De toutes les façons/mes parents mesakit [les pauvres] euh ::/, n'ont aucun droit dans la pré nomination de leur propres enfants/ », déclare Mehenna. Il poursuit en réponse à la question relative au choix et à l'attribution de son prénom:

M15/ c'est :: c'est le choix de de de la baronne de l'époque hein/ ma défunte grand-mère/ elle a voulu perpétuer le prénom de mon grand-père/ c'est-à-dire euh ::/ ce/ celui de son défunt mari/ quelque part elle a raison hein/

Parsemé de contradictions et truffé d'hésitations et d'allongements syllabiques, les propos de départ de mon interlocuteur laissent comprendre que celui-ci n'approuve pas le choix de sa grand-mère. Le recours au praxème « baronne » cache mal ce regret de cette prise ou plutôt de cet abus de pouvoir dont s'est accaparée sa grand-mère. Mais tout de suite après, comme pour nuancer ses propos, il lui donne raison de faire un tel choix. Ce réglage de sens aux allures de conflit intra discursif me fait comprendre que Mehanna approuve la perpétuation des prénoms de cette catégorie. C'est pourquoi je l'interroge à nouveau s'il souhaiterait ré attribuer ces prénoms pour ses propres enfants, et c'est là qu'il énonce un « non, non, non » réitéré et très prononcé. Il ajoute :

M19/ ce n'est plus le temps euh :::/ je ne veux pas que mes enfants euh mes enfants aient honte de porter de tels prénoms face à ceux de leur génération// D'ailleurs euh ::/ leur mère leur a choisi euh : respectivement euh ::/ Navel/ Nassim/ et Katia/

Par des hésitations réitérées, peut être dans le but de programmer un dire difficile à assumer, ou pour éviter une question soupçonnée autour des raisons du choix de tels prénoms pour sa progéniture, il se précipite à se dé responsabiliser en jetant la responsabilité sur son épouse. Ce qui pourrait renseigner, là aussi, sur le rôle de la femme dans l'acte de prénommer au sein de la famille de Mehanna même lorsqu'elle n'a pas le statut de grand-mère.

Le récit de vie de Ferroudja montre à quel point celle-ci est affectée jusqu'à devenir furieuse de porter un tel prénom :

F8/ je me demande surtout pourquoi mon père n'a pas contesté ce choix ridicule/ je suis née en 1975/ mais à entendre mon prénom hein/ on s'attend à voir une vieille de soixante-dix ans/ Ma Ma mère ne pouvait rien face aux caprices de ma grand-mère/ mais mon père si/ il n'a pas voulu contrarier sa mère/ mais il n'a pas pensé à sa fille/ dommage/

Ce sentiment de révolte et de désolation qui teinte les propos de ma partenaire de l'échange articulé sans hésitations ni rupture de programme de phrase, m'incite à l'interroger sur les prénoms qu'elle souhaiterait attribuer à sa progéniture. Elle enchaîne :

*F10/ pour l'instant/ je n'ai pas d'enfant/ mais une chose est sûre/
quand j'aurai mes propres enfants/ je ne les trahirai jamais par des
prénoms de grands-parents ou d'arrières grands-parents/ ce n'est plus leur
temps/ maintenant c'est la modernité/ arrêtons avec ces prénoms
archaïques/ c'est vrai c'est notre culture et tout/ mais c'est une culture qui
a vécu son temps/ et c'est des prénoms qui ont vécu leur temps/ à présent/ t
ce n'est plus la même chose/ il y a tellement de jolis prénoms que parfois
même je sens une envie folle de changer le mien/ mais je sais que c'est
compliqué/ c'est toute une procédure judiciaire/. si seulement c'était facile à
faire/*

Sans tergiversation et sans hésitation, mon interlocutrice rompt catégoriquement avec les prénoms d'autrefois pour adhérer à ceux qu'elle considère relevé de la modernité. Elle vit son prénom comme une trahison puisqu'elle ne souhaite pas « *trahir* » à son tour ses enfants. Ce prénom qu'elle rejette est celui de son arrière grand-mère. Cette pratique qui consiste à attribuer des prénoms de défunts parents, en vogue et très revendiquée autrefois, se voit petit à petit disparaître dans l'esprit et la pratique actuels. Les grands-mères, qui détenaient ce « *pouvoir de prénommer* » se voient graduellement mises à l'écart par l'apparition d'autres prénoms et sont contraintes de prononcer même difficilement certains prénoms jugés « *modernes* » quitte à déformer complètement l'articulation.

III. C'est un prénom qui m'appartient/, (Chabha)

Ainsi qu'il a été énoncé précédemment, certains individus pensent qu'ils « *collent* » (Ch32) avec leur prénom. C'est le cas de notre interlocutrice Chabha, âgée de trente-cinq ans. Catalogué parmi les prénoms « *anciens* » (Ch28) et « *révolus* » (Ch18), ce prénom n'est pas perçu comme tel par notre interlocutrice porteuse de ce prénom :

*Ch4/ ce prénom me plaît/ ça y est maintenant tu ne peux pas m'appeler
par un autre prénom/ c'est un prénom qui m'appartient /*

Dans ce programme, Chabha se déclare propriétaire du prénom en question. La séquence d'interpellation « *tu ne peux pas m'appeler par un autre prénom* » cache mal, cependant, ce sentiment intérieur qui semble, lui, préférer un autre prénom, car c'est sous celui-ci que son entourage l'identifie. Ce qui signifie donc que c'est plutôt Chabha en tant que personne qui appartient à Chabha en tant que prénom. Le recours au praxème « *pouvoir* » dans « *tu ne peux pas* » (Ch4) est révélateur d'une désolation non-dite et refoulée. Mais le fait de penser que parce qu'il est

impossible pour elle d'être désignée socialement par un autre prénom, n'est-il pas un aveu d'impuissance face au poids social de l'appellation et du désir d'un autre prénom, malheureusement impossible puisque «ça y est maintenant tu ne peux pas m'appeler par un autre prénom»?

Interrogée sur les prénoms qu'elle souhaite attribuer à ses enfants, en lui proposant ceux de cette catégorie comme Aldjia, Ounissa, Lounès, etc., Chabha éclate de rire avant de me confier:

Ch8/ tu sais/ ce n'est pas parce que j'aime mon prénom/ qui est celui de mon arrière grand-mère hein / que j'opte pour ce cette catégorie de prénom pour ma progéniture/ non non non/il s'agit pour moi de leur choisir des prénoms qui leur conviennent/ en fonction de leur génération/// Maintenant euh ::/ ce n'est plus comme avant// avant c'était quand même important de ressusciter les prénoms de défunts/de transmettre des prénoms de parents/d'arrières grands parents et tout/ mais à présent/ à présent/ d'autres prénoms sont apparus/ tels que Anaïs/ Melissa/ Samy/, Ilyas/ tu imagines que parmi ces jolis prénoms par exemple/ tu entends le prénoms de :: Ferrondja/ Aldjia/ Mokrane/ Yeddar /, quel sentiment va-t-il avoir le pauvre enfant meskin / moi je pense qu'il faut couper avec ces prénoms/

Ce refus catégorique (réitéré trois fois, non, non, non) de l'attribution de ces prénoms ne cache-t-il pas un sentiment de regret difficile à mettre en mots et qui, refoulé, consisterait à se voir, elle-même, porter un prénom de cette catégorie parmi les enfants de sa génération? De ce programme d'interpellation qui se traduit surtout par l'usage de «tu», mon interlocutrice convoque implicitement mon approbation. L'actualisation du praxème «tu imagines», souligne, tout compte fait, son refus et même son rejet des ces prénoms quand bien même elle déclarait précédemment son attachement à son prénoms Chabha. Ce n'est qu'en fin de programme qu'elle désambiguïse sa position de rompre avec cette tradition de transmission des prénoms des aïeux.

IV. C'est des prénoms vides/, (El Hachimi)

Certains de mes interlocuteurs rejettent ces prénoms en question car ils les considèrent sémantiquement vacants. C'est surtout le cas d'El Hachemi, de Lounès, de Mhand et de Hanafi.

Pour El Hachimi :

E6 / ce prénom composé ne signifie rien pour moi/, c'est plutôt un prénom arabe non [eq/ / / /] un prénom ancien et démodé/ ça y est ce n'est plus le temps de ces prénoms/ il faut cesser de regarder en arrière/ choisir ces

prénoms anciens/ hein/ ou ceux des grands-parents défunts/ est une erreur/une grave erreur qu'il ne faut plus commettre/ car il faut bien réfléchir avant d'attribuer un prénom/ il faut penser avant tout à l'enfant/ il ne faut pas l'handicaper ou le traumatiser par ces prénoms révolus/

Sûr de lui, El Hachimi émet un programme de sens dans lequel il élucide sa position à la fois par rapport à son propre prénom, aux prénoms des aïeux et aux prénoms à attribuer aux futurs enfants. Cependant, il est si contrarié de porter son prénom qu'il le juge sémantiquement vide. Mais en le taxant d'«arabe» tout en cherchant à m'entraîner dans sa logique au moyen de son programme phatique «arabe non ?», il apporte le contraire de ce qu'il énonce à propos de la vacuité du prénom El Hachimi. Ce qui autorise à soupçonner si ce n'est pas son rejet de la référence arabe, du contenu arabe de son prénom qui serait la motivation principale à la base de son attitude. L'émergence de cette incohérence discursive dans son discours accentuée par l'actualisation interrogative du praxème «arabe» ne semble pas le déranger et, en dépit de mon silence prolongé, il entreprend une actualisation de substitution quasi en rafale, comme pour confirmer ce que je pensais: oui, c'est arabe, c'est «ancien» et c'est «démodé», semble-t-il insister. Sa pulsion communicative est si forte qu'il ne me laisse pas de temps pour répliquer puisqu'il enchaîne dans une logique d'aggravation en un mouvement ascendant dont l'apogée se trouve être un substantif lourd de signification dans le titre d'un ouvrage² sur les prénoms me faisant croire qu'El Hachimi serait bien informé sur les question de prénoms: */une grave erreur qu'il ne faut plus commettre/ car il faut bien réfléchir avant d'attribuer un prénom/ il faut penser avant tout à l'enfant/ il ne faut pas l'handicaper ou le traumatiser par ces prénoms révolus/.*

Bien que satisfait de son prénom, du fait qu'il est celui du célèbre chanteur engagé Matoub, Lounès rejoint sur le fond le point de vue d'El Hachimi car en évoquant avec lui la possibilité de perpétuer les prénoms de parents, de grands- parents pour sa progéniture, il réplique sans aucune réserve ni ambiguïté:

L6/ non/ je suis contre ces prénoms iqdim [anciens]/ je choisirai ces prénoms récents/ courts/ simples/ et beaux// Katia/Sonia/ Melissa/ Sara/

² Bonifaix, François, *Le traumatisme du prénom*, France, éditions Dune, 1995.

Mhand, lui, voit son prénom comme diminutif du prénom Mohand :

M8/ c'est Mohand en petit/ Mohand est un prénom très utilisé en kabylie/ On l'a à peu près modifié euh:/ pour prendre la forme de Mband/ mais on lui a supprimé seulement le "o"/ pour devenir ensuite Mob/ tout court/ ceci dit/ euh : c'est un prénom de mon grand-père/ et je ne peux rien dire par respect à mon père/

Mon interlocuteur s'abstient de me dire ce qu'il pense de son prénom et de ceux de cette catégorie. Il commence d'abord par détourner la question en s'attardant plus sur le prénom de Mohand, puis, se doutant de la visée de ma prochaine question, il se précipite à déclarer son refus de se prononcer à ce sujet. Je tente quand même de le faire parler au sujet du sens qu'il donne à son prénom et éventuellement au choix de ces prénoms pour ses enfants. Il me répond:

M10 / je ne trouve aucun sens au prénom Mband/ je le considère ancien/ et sans valeur/ si ce n'est que le prénom de mon grand-père/ quant à mes enfants/ aucun d'entre eux ne porte ces prénoms n zik [d'autrefois]/

Ce prénom est donc pour mon partenaire de l'échange ni valorisant, ni signifiant. Et le recours aux praxèmes «sans sens», «sans valeur» ne cache pas ce sentiment de rejet des prénoms de cette catégorie justifiant son refus de les transmettre en les attribuant à ses enfants qui ont pourtant des prénoms portés par des rois berbère: Takfarinas, Youva et Dyhia.

A la différence de Mhand, Hanafi énonce sans hésitation sa dépréciation vis-à-vis de son prénom. Interrogé sur la raison de ce sentiment, il déclare:

H10 / euh : c'est un prénom qui ressemble un peu à ces autres prénoms/

E11 / et quels sont ces autres prénoms ?/

H12 / des Arabes/

E13/ et c'est pour cela qu'il ne te plaît pas ?/

H14/ d'autant plus euh :: aucun sens du tout/ il n'a aucun sens du tout/

E15/ oui oui/ qu'est-ce qu'il peut signifier à ton avis ?/

H16/ je ne sais pas/ je ne sais pas d'où est-ce qu'il a été tiré/ à moins qu'il a été tiré de hanafia/ et je deviens un robinet donc/

L'actualisation du praxème «arabe» révèle le fondement idéologique de l'attitude de Hanafi vis-à-vis de ce prénom. Celle-ci semble provenir de

son rejet intériorisé de tout ce qu'il perçoit comme étant arabe. Cette attitude de mépris atteint le paroxysme lorsque Hanafi déclare sa vacuité sémantique et tire son origine de « *hanafîa* » qui signifie « *robinet* » et il se sent ridiculisé en devenant « *un robinet donc* », pour reprendre ses mots.

J'interroge une nouvelle fois mon interlocuteur dans le but de savoir s'il souhaite perpétuer les prénoms des aïeux. En d'autre terme, s'il souhaite attribuer pour sa progéniture des prénoms tels que Mouloud, Arezki, Mokrane, Said, etc.,

H20/ sincèrement hein/ je ne trouve pas ces prénoms jolis du tout/ c'est des prénoms nziik /oui/ de nos grands-parents/ de notre culture et tout/ mais je pense hein/ et ça reste mon point de vue hein/ qu'il faut cesser de transmettre cette catégorie de prénom/ j'ai une cousine qui s'appelle Khelloudja/ et croyez-moi/ elle déteste son prénom/ surtout quand tu vois que les filles de sa génération se prénomment Lynda/ Sonia/ Amel/ quel écart n'est-ce pas/ par rapport à Kheloudja/ on croit que celle-ci est leur grand-mère/ non/ [rire].

Le praxème adverbial «*sincèrement*», au début de ce programme, tout comme l'élément méta discursif «*hein*», qui le suit immédiatement, ne semblent pas être convoqués pour gagner du temps ou programmer un dire difficile comme on rencontre cela ailleurs. Ici, ils ont pour fonction phatique de m'inviter discrètement à partager le propos de mon interlocuteur qui, par l'emploi récurrent du pronom personnel "je" (4 occurrences dans ce tour), et discret du pronom «vous» en s'adressant à moi (une seule fois et en association avec le substitut de je dans «croyez moi») qu'il abandonne d'ailleurs au profit de «tu», recherche plus mon implication sentimentale dans ce qui convient d'appeler une solidarité générationnelle au nom de laquelle il dénonce l'attribution de ces prénoms à ces enfants contemporains de ceux qui portent des prénoms comme Lynda, Sonia et Amel. Ce genre de prénoms renvoie, selon lui, à la vieillesse et à un temps révolu que le fait de les porter évoquerait, quand bien même on appartient à la jeune génération. Ce qu'épale son rire à la fois ironique et méprisant de cette pratique en clôture de ce tour de parole.

Les discours co-construit avec Amar (58 ans) et avec Arezki (65 ans) sont si courts et si brefs qu'il n'est pas difficile de déduire toute ma difficulté à les faire parler d'une problématique qui les concerne pourtant: peut-être à cause de la différence d'âge entre eux et moi? peut-être par souci de préserver ce que je cherche à les faire mettre en mots et qu'ils considèrent faire partie de leur intimité exclusive? peut-être qu'ils

se méfient même de ce que je ferai de leur parole et qu'ils ont accepté d'échanger avec moi autour des prénoms par courtoisie? Peut être...

Cette hésitation ressort en tout cas dans les quelques tours de parole réalisés avec eux même si, conscients de leur statut de porteurs de prénom de leurs grands-pères paternels, ils trouvent ordinaire ce statut, du fait qu'ils sont aînés de leurs frères, pour garantir la continuité familiale. Voici les explications d'Arezki:

Ar10/ euh :: moi c'est : // je pense que c'est :: que c'était la norme avant/ c'est-à-dire quand même euh :: à l'époque/ y a la continuité de la famille/ ce n'est pas uniquement à travers euh ::// mais c'est à partir des noms / c'est à dire que :: même si la personne a disparu physiquement/ y a quand même son prénom qui se régénère/ qui qui s'inscrit dans une continuité/ mais ce n'est plus le cas aujourd'hui/ ce n'est plus l'époque/ moi/ aucun de mes trois enfants ne porte le prénom d'un parent décédé/ non/ ce n'est plus le temps voilà/

Les pauses, les reformulations, les allongements vocaliques ainsi que les interruptions dans les programmes de sens sont des signes d'hésitation et d'insécurité dans les propos à tenir autour d'un sujet où Arezki se trouve impliqué malgré lui. Car de part son refus de reproduire cette pratique sociale et ancestrale avec ses enfants, il adhère à la rupture entre cette pratique de «l'époque» et celle d'«aujourd'hui».

Plus tranchant, Amar déclare:

Am6/ le choix aujourd'hui de : de : d'autres prénoms que ceux comme euh :: Mokrane/ Aldjia et cetera/ est une forme de rupture avec les : les : euh : leurs aïeux hein/

Dans son extériorisation/formulation, la distanciation avec cette pratique frôle celle avec les aïeux. Le parapraxème possessif «leur» suivi du phatique «hein», bien qu'ils renvoient aux enfants/parents aujourd'hui, permet en réalité, à mon interlocuteur à se dire avec la bouche des autres: ceux qui ne reproduisent plus les prénoms des parents et des aïeux. Car à ma question pour connaître les prénoms qu'il a attribués à ses enfants, Amar ne répond pas et décide de mettre fin à notre échange qu'il considère relever de «la vie privée des gens» (Am10).

V. Un rejet au féminin ...

Les quatre dernières interlocutrices avec qui j'ai discuté cette problématique sont Ounissa, Fatima, Dehbia et Taous. Leur attitude vis-à-vis aussi bien de leur prénom respectif que de leur reproduction à

travers les jeunes générations, est celle d'un refus très proche du rejet. Jugés « *démodés* » (O22), « *anciens* » (F18), « *vieux* » (T28), « *diqdimen* » (O30), « *nzik* » (D12), « *ousiinara sser* [sans charme] » (F10) « *sans signification* » (O8), ces prénoms sont pour elles à abandonner définitivement. Voici les dires tenus par Ounissa à propos de son prénom dans son huitième tour de parole:

/pour moi euh :: ce prénom n'a pas de sens// si ce n'est euh :: / si seulement euh :: on voit son sens en arabe euh :: qui veut dire euh :: tenir compagnie à quelqu'un / mais à le prononcer déjà/ ce n'est pas joli/ heureusement qu'on l'entend de moins en moins de nos jours/ je dirai même qu'il a peut être disparu/ enfin euh :: j'espère/

Pour Ounissa, son prénom n'a pas de sens dans sa langue maternelle, le kabyle. Elle cherche à lui en trouver dans une autre langue: l'arabe. Curieusement le sens qu'elle attribue à la langue arabe est en fait de langue kabyle! C'est dans la suite de l'entretien en débouchant sur des questions relatives à l'éducation scolaire, à la culture, etc., que se trouve l'explication de cette attribution à l'arabe un sens exprimé en kabyle: apparemment défenseuse des valeurs laïques et des droits des femmes à l'égalité entre les sexes qu'elle considère être bannis aussi bien par l'interprétation du religieux que de « *notre école complètement arabisée* » (O42), elle voit dans ce qui est arabe quelque chose d'anti-femmes et, pour elle, une signification d'un prénom aussi rejetable, ne peut provenir que de cette langue.... L'actualisation du praxème adverbial « *heureusement* » associée à un ici et maintenant « *de nos jours* » qu'elle clôture avec une note d'espoir « *j'espère* » à la fin de son tour de parole comme si cela n'est pas évident/acquis et qu'il faut demeurer vigilant, indique l'étendu de l'attitude de rejet qu'adopte Ounissa, à travers son prénom, vis-à-vis d'un projet politique relevant certainement du pouvoir dont disposent les hommes dans sa société ...

Pour Dehbia, même si les gens associent son prénom à l'or, « *dheb* », il n'a et n'aura jamais cette valeur :

D8 /enfin euh ::/ y a des gens qui me disent que que :: mon prénom c'est c'est dheb, l'or// c'est ridicule/ ça n'a rien à voir/ non/ il ne faut pas euh :: il faut pas chercher un sens à quelque chose qui n'en a pas quand même/ on supporte ce prénom c'est tout/ rien de plus/ ellah ghaleb/ mais personnellement ces prénoms euh ::/je n'aime pas ces prénoms/ et je v je suis contre la ré utilisation de ces prénom/

Dehbia ne semble pas porter, mais plutôt « *supporter* » son prénom. Elle n'approuve pas l'usage des prénoms de cette catégorie puisqu'elle est contre leur « *ré utilisation* ».

C'est à peu près la même tonalité dans le tour de parole 12 de Fatima:

/ fatima euh :: c'est mon père qui m'a donné ce prénom/ c'est euh ::/ c'est euh ::/ c'est le prénom de ma grand-mère décédée/ le prénom de sa mère bien sûr/ c'est : c'est : c'est : c'est un prénom nzik oui/ mais c'est aussi le prénom de la fille de notre prophète/ mais en tout cas moi, mes enfants euh/ je ne leur donnerai jamais ces prénoms euh ::/ ces prénoms euh :: Mokrane/ Aldjia/ Djedjiga/ je préfère ceux de leur génération/ comme euh : Melissa/ Anaïs/ Cintia/ ils ont du charme non/

Ses hésitations et ses répétitions traduisent l'embarras de mon interlocutrice à identifier son prénom comme faisant partie de ceux « *nzik* » (d'autrefois) et que sa grand-mère paternelle décédée avait porté. Et comme, peut être, pour atténuer la portée sémantique de ses propos ou, peut être, pour se faire une raison d'accepter ce prénom, elle l'associe à celui de l'une des filles du prophète des musulmans. Toutefois, la liste des prénoms qu'elle cite et qu'elle dit pressentir pour les attribuer à sa progéniture³ ne contient aucun de ces prénoms: ce qui ne laisse aucun doute sur sa véritable orientation en ce domaine.

Bien que parfois hésitante à propos de son prénoms à l'égard duquel elle adopte la même attitude que Dahbia, Taous parle avec beaucoup d'aisance de ses enfants et souhaite ne pas se mêler du choix qu'ils feront, eux, pour leur propres enfants:

T8/ mon prénom euh ::/ c'est c'est le prénom de ma tante paternelle/ soit disant euh ::/ il veut dire un oiseau/ afrukh ntawes/ mais euh : on cherche seulement à leur trouver des sens pour mieux les accepter c'es prénom hein/

L'actualisation du praxème possessif «*mon*» marquant la propriété de son prénom est tout de suite nuancée pour l'attribuer à sa tante paternelle. De son discours ici hésitant, elle souligne que les prénoms des aïeux n'ont aucun sens. C'est sous ce «*om*» indéfini qu'elle souligne la vacuité sémantique des prénoms en question, puisqu'«*on cherche seulement à leur trouver des sens pour mieux les accepter*».

En réponse à son appel phatique «*hein!*», je décide de relancer la discussion en l'orientant vers l'avenir. C'est alors que Taous libère sa

³ Après plusieurs années de mariage, Fatima n'a pas encore d'enfants...

parole avec beaucoup de convivialité et de sérénité d'une sagesse si admirative que j'ai oublié à cet instant mon rôle d'enquêtrice si bien que cette séquence de notre échange me semble fonctionner, après relecture de l'entretien, comme un conseil adressé d'abord à moi :

E9/ *et quels sont les prénoms que vous choisissez pour vos enfants ?/*

T10/ *euh ::/vous voulez dire euh pour mes petits enfants/ /*

E11/ *oui oui/*

T12/ *je ne sais pas encore/ euh ::/ en tout cas / pas les prénoms iqdimen/ ça c'est sûr mais attendez que mes enfants se marient d'abord/ [rire]/*

E13/ *justement justement euh et qui a euh:: qui en fait qui a donner les prénoms à vos enfants/ /*

T14/ *ça dépend/ / /*

E15/ *c'(es)t à dire ?/*

T16/ *euh::/ oui euh::/ Mourad c'est moi/ Farouk c'est Mourad/ et Nadjet c'est son père/*

E17/ *et pourquoi Mourad ?/*

T18/ *c'est simple et c'est courant i lawan nni [à l'époque]/ voilà voilà/ bon Nadjet euh :: c'est euh c'est le père je sais pas pourquoi/ mais euh:: / euh::/ en fin je sais pas/ mais pour Farouk c'est un ami N'Mourad/ akken i lavan/ ar tura di mdukal/[ils jouaient ensemble/ils sont encore amis]/ / /*

E19/ / /

T20/ *Voilà mais alla [non]/normalement chacun donnera les prénoms qu'il veut à tarvas [sa progéniture]/ ayen ieaden dayen [ce qui est passé doit le rester]/ /imawlan euziten mi dren/ mi muten qwlen ar uxalaq sbhanu/ fektasen lah [il faut considérer les parents de leur vivant/une fois morts ils repartent auprès du Créateur/ il faut les laisser en paix]/ / /*

Conclusion

L'analyse des échanges verbaux réalisés autour de la problématique du choix et de la ré attribution de prénoms tels que Mehanna, Lounès, Chabha, etc., portés encore surtout par la génération de plus de 60 ans mais rarement par les jeunes, montre une attitude similaire chez l'ensemble de mes interlocuteurs. Aucun d'eux ne les a attribués à ses enfants. Tantôt avec véhémence, particulièrement dans le cas des interlocutrices, tantôt en adoptant des stratégies verbales de contournement, ils soulignent tous le caractère révolu des prénoms en question et souhaitent la généralisation des prénoms de «la génération

actuelle» dont la consonance est surtout européenne et, à un degré moindre, orientale, à côté des prénoms portés par des rois berbères qui connaissent une véritable montée en puissance.

Cette espèce de rupture dans la transmission de ces prénoms semble, en fait, faire partie de la refondation linguistique et culturelle en cours dans l'espace kabyle actuel.

Mais la taille réduite de mon corpus ainsi que le profil des auteurs des productions discursives exigent la prudence dans l'interprétation et interdit toute généralisation. Sans doute, avec d'autres témoins ayant d'autres profils et évoluant en zone rurale, par exemple, on aura d'autres types d'attitudes exprimées différemment.

Bibliographie

Ait Sahlia-Benaïssa, A., *La construction de l'identité dans le langage : variations autour de l'identité algérienne*, Thèse de doctorat en Sciences du langage S. /d. de B. Gardin et F. Madray- Lesigne. Université de Rouen, 2 volumes, 1999.

Barbara, Augustin, *Les couples mixtes*, Paris, Bayard, 1993.

Barberis, J.M et Gardès-Madray, F., « Ratage d'actualisation et évitements des temps et des personnes en production discursive orale », dans *Cahiers de praxématique* n°7, 1986, pp.37-61.

Bauer, J.P., « Histoire de prénoms », dans *Enfance*, Tome 40, n°1-2, 1987, pp.79-88.

Bonifaix, F., *Le traumatisme du prénom*, Paris, Ed. Dune 95, 1995, 162 p.

Détié, Catherine ; Siblot, P. et Vérine, B., *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*, Paris, Champion, 2001, 413 pages.

Lafont, R. et Gardès-Madray, F., 1976, *Introduction à l'analyse textuelle*, Langue et langage, 1976, 191 p.

Lévi-Strauss, C., *La pensée sauvage*, Paris, Ed. Plon, 1962, 395p.

Tollis, F., *La parole et le sens*, Ed. A. Colin, 1991, 494p.